Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1978)

**Heft:** 472

Artikel: L'arithmétique à Martin

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1027338

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# public

## J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 472 19 octobre 1978 Quinzième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 2269 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro: Gilbert Baechtold Rudolf Berner Claude Bossy Jean-Daniel Delley

472

# Ce nucléaire qui mobilise les énergies

L'énergie nucléaire est un outil démesuré, à la fois par les moyens financiers qu'elle nécessite et par les lourdes hypothèques dont elle charge les générations futures (déchets, démantèlement des centrales, conséquences génétiques). Mais il y a plus. L'énergie nucléaire a réussi ce tour de force de monopoliser l'attention à un point tel qu'elle obscurcit le débat sur la politique énergétique, qu'elle paralyse toute action dans ce domaine.

La crise pétrolière de 1972 avait fait naître un espoir, celui d'un réexamen de nos sources d'énergie et de nos modes de consommation, puis d'actions politiques décidées, propres à concrétiser la nécessité proclamée d'économie et de diversification.

Le pouvoir politique a préféré la-tactique dilatoire et a confié à un groupe d'experts la tâche de concocter, bien à l'abri du débat public, une "conception globale".

Certes, le débat a eu et a toujours lieu; depuis cinq ou six ans l'énergie est l'un des thèmes de prédilection des moyens d'information; des partis politiques ont conçu des programmes. Plus concrètement, des organisations se sont attelées à la tâche et ont imaginé des solutions; le remarquable rapport de la Fondation suisse pour l'énergie témoigne du fait que les idées ne manquent pas. Quelques entreprises isolées, telle la Migros, ont fait la preuve qu'avec des moyens limités des économies d'énergie importantes sont possibles.

Manque le relais politique. Au niveau fédéral, tous les efforts se sont concentrés sur la révision de la loi atomique. Le projet d'article constitutionnel n'est toujours pas sorti des tiroirs. Pendant ce temps, la Confédération trouve 34 millions pour un programme européen de recherche sur la fusion nucléaire et 40 000 francs (quarante mille) pour développer, par Agence internationale de l'énergie interposée, les pompes à chaleur! Mais c'est un paysan vaudois qui, fin de semaine après fin de semai-

ne, se mue en démonstrateur pour les nombreux visiteurs intéressés par son installation de gaz de fumier; il ne s'est pas encore trouvé une école d'agriculture pour prendre le témoin.

Que dire des cantons, toujours prompts à jouer la grande scène du viol lorsque la Confédération veut agir, et qui peuvent faire beaucoup en matière d'économies d'énergie (lois sur les constructions, contrôle des installations de chauffage...)? Ils n'ont guère fait parler d'eux. On vient même de voir la Ville de Lausanne (voir plus loin), à l'occasion d'une révision des tarifs de ses services industriels, négliger d'introduire une taxation progressive: consommez plus, vous payerez moins!

Tout cela n'est guère encourageant et ce ne sont pas les 500 000 francs de Willy Ritschard destinés à convaincre le Suisse de fermer l'interrupteur et de tourner la manette de son radiateur qui nous rendront optimistes. Faudra-t-il un nouveau goulot d'étranglement pétrolier pour qu'enfin les actes se précisent? A moins qu'après tant de temps perdu le nucléaire s'impose tout naturellement comme la dernière solution possible...

### **VAUD**

# L'arithmétique à Martin

Les Services Industriels de Lausanne viennent de se faire une très efficace contre-publicité, avec la complicité plutôt involontaire de M. Prix.

Dans une circulaire expédiée en mai dernier aux abonnés, M. Paul-René Martin, municipal radical, annonçait benoîtement que "les tarifs d'électricité comporteront une augmentation de 4,5 pour cent destinée à compenser la hausse du prix de l'énergie". Sur la même circulaire, une (im)précision inquiétante: "Un certain nombre d'abonnés constateront des différences

### SUITE ET FIN AU VERSO

VAUD

# L'arithmétique à Martin

parfois importantes en plus ou en moins entre l'ancienne et la nouvelle facturation. Cela résulte du remplacement de tarifs très divers par

une tarification unique simplifiée".

Certains abonnés avaient eu la curiosité de calculer d'avance ce que cette simplification allait leur coûter: ils arrivaient couramment à des augmentations de plus de 40 pour cent; ils interpellèrent – en vain – les SI eux-mêmes, le M. le rédacteur de "24 Heures", les consommatrices et M. Prix.

# Consommez plus, et pensez moins

A l'heure actuelle, les nouveaux bordereaux affluent chez les chers abonnés, qui réalisent les "avantages" du nouveau système. Résumons, notamment à l'intention des Genevois qui vont aussi au-devant de nouveaux tarifs et ne semblent pas trop s'inquiéter.

- (1) Le nouveau tarif unique des SIL remplace toutes les anciennes structures de tarifs; il comprend une taxe d'abonnement bimestrielle (Fr. 15.—) et une taxe de consommation de 23c. l'unité pour les 250 premiers kWh et de 16.5 c. pour les suivants. Pour les abonnés ayant un chauffe-eau électrique de 100 litres ou davantage, l'abonnement se monte à Fr. 21. pour deux mois, et le kWh. est facturé à 6.5 c. pour la préparation d'eau chaude (de nuit) exclusivement.
- (2) Ce nouveau tarif est donc dégressif, c'est-àdire qu'il avantage les gros consommateurs et rend pratiquement vaine toute économie d'énergie électrique dans un ménage de 3-4 personnes, qui consomme environ 400 kWh en deux mois. Une belle incitation au gaspillage; qu'en pense M. Ritschard? et M. Babaiantz?
- (3) Sur les 86 700 abonnés des Services In-

dustriels de Lausanne, 29 000 environ (33 pour cent) payeront moins avec le nouveau tarif, 36 000 (42 pour cent) subiront une augmentation inférieure à Fr. 15.— par bordereau bimestriel, et les autres, soit 21 700 (25 pour cent), auront à payer une hausse supérieure à ce montant. Ces derniers se recrutent surtout parmi les abonnés soumis à l'ancien tarif unique, TU, dont les SI ont promotionné l'idée depuis fort longtemps. Jolie récompense pour ceux qui avaient suivi les incitations des prédécesseurs de M. Martin!

(4) Sur les 57 700 ménages qui subiront une augmentation, 37 300 (65 pour cent) appartiennent à la catégorie des "petits consommateurs", laquelle compte au total environ 50 000 abonnés. Pour ces usagers modestes, l'augmentation n'est pas de 4,5 pour cent, mais bien de 40 à 50 pour cent, soit 9 à 11 fois plus importante qu'annoncé en termes peu clairs – sinon carrément trompeurs - dans la fameuse circulaire de mai.

# Pour six millions par an

Malgré le déficit persistant du Service du gaz (qui augmente d'ailleurs aussi ses tarifs en modifiant le mode de calcul), les SI versent à la commune de Lausanne un montant de 6 millions par an environ. En foi de quoi, les parlementaires du Conseil communal se sont laissé convaincre par les arguments des gestionnaires des SI, en dépit d'une motion de la gauche qui les combattaient...

Mais l'affaire pourrait bien n'être pas terminée! S'il prenait à quelqu'un de remuer ciel et terre pour contester la circulaire qui parlait de plus 4,5 pour cent? S'il venait à l'idée de nombreux abonnés de procéder à une autoréduction des factures, en les calculant selon l'ancien tarif? Ou, tout simplement, si le mouvement de désorganisation gagnait Lausanne, où les abonnés payeraient, non pas à l'aide des nouveaux bulletins bleus, mais par un bon vieux simple bulletin vert rempli à la main?

Autres questions enfin, qui ressemblent moins à des hypothèses et attendent des réponses claires et précises:

- Quelle part le prix des engagements nucléaires d'EOS représente-t-il dans la "hausse de l'électricité qui remonte à 1975" achetée par les SI?
- Pourquoi avoir signé de si gros contrats pour la livraison de gaz naturel alors que dans le même temps, on fait tout pour décourager (tarif rébarbatif) la consommation de gaz, particulièrement pour le chauffage au gaz, qui reste sensiblement plus cher que le mazout alors qu'il serait hautement recommandable du point de vue écologique?

# Le Gotha du nucléaire

L'Annuaire nucléaire suisse, édition 1978/79, vient de paraître, comme il convient dans les trois langues scientifico-nationales (allemand-

français-anglais).

Dans cet "ouvrage de référence indispensable pour tous les spécialistes du nucléaire", on trouve les coordonnées et attributions des commissions, organisations, écoles, personnes et entreprises intéressées au nucléaire. A consulter l'impressionnante liste de tout ce qui légifère, surveille, gère, utilise, recherche, achète ou vend matériels et know how, on comprend que l'atome est bien la chose la mieux infiltrée dans les rouages de notre société, particulièrement en Suisse alémanique! Dans le triangle Bâle-Baden-Zurich se trouvent non seulement les instituts de Villigen et Würenlingen, mais aussi les laboratoires de l'EPF-Z'ainsi que les animateurs de consortium, les bureaux d'étude et les principaux fournisseurs...

En Suisse romande, en dehors des universités, on trouve quelques utilisateurs de radiations ionisantes, dans les hôpitaux bien sûr (radiologie et médecine nucléaire), et aussi dans l'industrie pour diverses applications (contrôles de pièces et de métaux dans l'horlogerie ou la